



PERMIS CÔTIER – 2026

Caractéristiques :

Ce titre de conduite permet de conduire un bateau d'une puissance motrice de plus de 4.5 kilowatts (6cv), n'autorise que la pratique à titre gratuit d'une navigation sportive ou touristique, pour une navigation de jour et de nuit, sans limite de puissance motrice, sans limite de jauge (volume du bateau) et jusqu'à 6 milles d'un abri (11 km).

Il est nécessaire d'avoir 16 ans révolus le jour de l'examen.

Formation théorique : Les apprentissages concernent :

Les règles de barre et de route, les balisages, les marques de jour et de nuit des navires, les signaux phoniques de détresse de port, les règles de navigation, la réglementation, la sécurité et la responsabilité du plaisancier, la météorologie, les moyens de communication, l'environnement.

Cette formation est dense et intense, veillez à bien réviser votre code Vagnon avant son début.

Formation pratique de la conduite à bord :

La formation est validée par un formateur homologué sur un livret de certification. Les points abordés sont : la sécurité du plaisancier, les incontournables du plaisancier, les responsabilités du plaisancier ainsi que la conduite et les manœuvres du bateau.

TARIF DE LA FORMATION	
(Non compris : Timbre fiscal 78€ + Frais d'examen 30€)	
La formation comprend : <ul style="list-style-type: none">• 9h de théorie (environ) en groupe dont 1h30 de théorie de la pratique• 2h de formation pratique de la conduite à bord• Remise d'un livret du candidat	410.00 €
Code VAGNON permis-plaisance « Option côtière » (en vente au YCC)	14.00 €

Inscription et dossier administratif :

- **Inscription à la formation** : au plus tôt en ligne sur le site du YCCarnac ou à l'accueil.
- **Date de dépôt du dossier** : Le dossier administratif doit être complet et déposé au YCCarnac ou envoyé par mail à info@yccarnac.com au plus tôt afin que vous puissiez obtenir de notre part votre numéro de candidat (Œdipe) et ainsi réserver votre date d'examen théorique dans le centre de votre choix.
- **Documents* à joindre au dossier d'inscription :**
 - La **demande d'inscription** au permis-côtier (Cerfa n°14681*01) dûment complétée et signée,

- **1 photo d'identité** officielle en couleur (photo conforme : pièce d'identité, passeport... pas de photo d'école)
- **1 certificat médical** (Cerfa n°14673*01) datant de moins de 6 mois,
- **1 Photocopie d'une pièce d'identité** recto/verso (le permis de conduire n'étant pas considéré comme pièce d'identité)
- **1 timbre fiscal** dématérialisé **78 €**.
- **1 exemplaire du contrat de formation** dûment complété et signé.

**Si envoi par mail : format JPG haute résolution pour la photo et en Fichier PDF pour les formulaires*

FORMATION THEORIQUE de 9h

Réservation en ligne ou à la réception

Les cessions de formation peuvent être annulées ou reportées si le nombre de candidats est inférieur à 4.

Prévoyez de quoi prendre des notes.

Avril 2026 / Vacances de Pâques : Lundi 13 - Mardi 14 - Mercredi 15 Lundi 20 - Mardi 21 - Mercredi 22 Lundi 27 - Mardi 28 - Mercredi 29	9h30 – 12h30
Juillet 2026 : Lundi 06 - Mardi 07 - Mercredi 08 Lundi 13 - Mercredi 15 – Jeudi 16 Lundi 20 - Mardi 21 - Mercredi 22 Lundi 27 - Mardi 28 - Mercredi 29	9h30 – 12h30
Août 2026 : Lundi 03 - Mardi 04 - Mercredi 05 Lundi 10 - Mardi 11 - Mercredi 12 Lundi 17 - Mardi 18 - Mercredi 19 Lundi 24 - Mardi 25 - Mercredi 26	9h30 – 12h30
Octobre 2026 / vacances de la Toussaint : Lundi 19 - Mardi 20 - Mercredi 21	9h30 – 12h30

EXAMEN THEORIQUE

*A vous de choisir votre centre d'examen, de vous y inscrire et de régler en ligne les frais d'inscription = **30€***

Attention vous aurez besoin de votre numéro de candidat (Oedipp), nous contacter.

Le jour de l'examen se munir :

d'une pièce d'identité, de la convocation en format papier ou numérique

<https://www.lecode.laposte.fr/bateau/>

(Carnac - Auray – Crac'h – Hennebont – Lanester - Vannes)

<https://www.objectifcode.sgs.com/>

(Lorient - Vannes)

<https://codengo-bateau.bureauveritas.fr/>

(Auray – Vannes)